



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n°15MCF0386 (référence GALAXIE 4362) – UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Profil : Langue et linguistique du Chinois

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Présidente :

Mme Katja PLOOG, Professeure

Vice-président :

M. Eric TABUTEAU, Professeur

M. Jean-Louis ROUGE, Professeur

M. Lotfi ABOUDA, Maître de Conférences

Mme Anne DELOUIS, Maître de Conférences

Mme Antonia CRISTINOI, Maître de Conférences

Membres externes

M. David WATERMAN, Professeur
(Université de la Rochelle)

Mme Laurence LABRUNE, Professeure
(Université de Bordeaux-Montaigne)

Mme Christine LAMARRE, Professeure
(INALCO)

Mme Martine RAIBAUD, Maître de Conférences
(Université de la Rochelle)

M. Arnaud ARSLANGUL, Maître de Conférences
(INALCO)

M. Rémi CASTETS, Maître de Conférences
(Université de Bordeaux-Montaigne)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 20 février 2019

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND